



FAISONS-NOUS ENTENDRE COLLECTIVEMENT LA DIRECTION A BUDGETISE CES PRIMES ET CES PROMOS : QU'ELLE LES VERSE !

LA DIRECTION a annoncé mardi 19 septembre 2023 que les primes prévues par elle dans le cadre de la réorganisation ne seraient pas versées, ni les promotions a priori.

« Tout dépend des syndicats, il faut qu'ils signent, cela a toujours fonctionné comme cela »

FAUX !

→ En 2019, et à toutes les réorganisations précédentes, CGT et SUD n'ont pas signé, et les primes ont été versées par LA DIRECTION, et les promos décidées par LA DIRECTION ont eu lieu.

« on ne demande que cela de vous verser les primes, mais il faut que les syndicats signent ».

FAUX !

→ Depuis quand ce sont les syndicats qui versent les salaires et les primes ? C'est LA DIRECTION qui verse salaires et primes, et qui les décide.

ALORS POURQUOI CE CHANTAGE A LA SIGNATURE ?

→ Le versement des primes et les promotions ne sont PAS DU TOUT liées à la signature ou pas des syndicats. C'est la DEX pays de la loire qui veut faire ce chantage. Pourquoi ?

POUR DIVISER LES AGENTS ENTRE EUX, plutôt que nous soyons unis face à la direction.

POUR FAIRE CAUTIONNER PAR LES SYNDICATS les injustices mises en place par la direction :

- certains facteurs titulaires ont été démontés de leur tournée, et ne sont pas considérés comme démontés : du coup ils ne toucheront pas les primes les plus importantes

IN-SIGNABLE par un syndicat digne de ce nom.

- 400€ de « maintien de la Qualité de Service » conditionnés à ce que les restes soient inférieurs à 2% : vous y croyez à des restes inférieurs à 2% et à « la QS » avec la réorganisation actuelle ?

INSIGNABLE par un syndicat digne de ce nom.

- 7 promotions pour les facteurs 1.3 âgés de 55 ans et plus dans l'année 2023 : et les 27 autres de plus de 55 ans, ils n'ont pas le droit de voir leur salaire augmenté ? **INSIGNABLE par un syndicat digne de ce nom.**

- 2 promotions, pour 2 facteurs 1.2 vers le grade 1.3 ; et 2 autres promotions pour des facteurs 1.3 vers le 2.1 : et les autres ? Les autres n'ont pas le droit de voir leur salaire augmenté ?

INSIGNABLE par un syndicat digne de ce nom.

Pendant plus de 10 ans La Poste augmentait nationalement les salaires des fonctionnaires de 0%, et ceux des CDI de 1% : le syndicat CGT ne signait pas que des... dizaines de milliers de postiers n'aient RIEN, et les autres des MIETTES. Eh bien là c'est pareil : si LA DIRECTION veut donner des miettes de primes, et n'augmenter les salaires via des promotions en FAISANT LE TRI de 10 postiers, pendant que TOUS LES AUTRES n'auront pas de promotions, libre à la direction, avec les lois actuelles, tant qu'elle a ce pouvoir, de le faire, mais qu'elle ne compte pas sur le syndicat CGT pour cautionner et accepter ces injustices.

Après plus d'un mois de galère avec des tournées surchargées,

La direction se moque de nous en ne versant pas les primes : Ca suffit ! Il est où le respect ?

Faisons-nous entendre TOUS UNIS et NOMBREUX : Pas de prime = pas de courriers !

La direction a budgétisé ces primes et ces promos : qu'elle les verse !

